

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MARS 2024**

Délibération n° 2024-02-21

Date de la convocation : 16 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de procurations : 6
Votes : 21

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt-deux mars deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent
LARGERON Olivier procuration à SANTIAGO François
CROZET Hélène procuration à RAYMOND Jonathan
EBOLI Laure procuration à LESCANNE Etienne
ORIOU Jessica procuration à CHAVANA Jean-Luc
LAROIX Laurence procuration à BESSON Hélène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240322-2024-02-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024

Absents excusés :

Secrétaire :

MASSARDIER Alexandre

OBJET : CAMPING MUNICIPAL – DEVELOPPEMENT DU PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS - ATTRIBUTION DU MARCHE D'AMENAGEMENT

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre des aménagements préalables nécessaires à l'implantation de cinq chalets HLL supplémentaires au camping municipal de la Croix de Garry, le cabinet ATELIER DU GINKGO qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre, a élaboré le dossier de consultation des entreprises. Un avis d'appel à la concurrence a été publié dans les annonces légales le 27 février 2024 et sur le site des marchés publics du Département.

Les offres remises à la date limite du 15 mars 2024 sont les suivantes :

Lot aménagement	Estimation maître d'oeuvre	Montant marché 118 650,50 € HT	Montant Presta. supplémentaires éventuelles 39 420,00 € HT	TOTAL 158 070,50 € HT
-----------------	----------------------------	--------------------------------	--	-----------------------

Raison sociale	Prix Marché HT	Prix PSE HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
SRATP	142 255,00 €	36 196,00 €	178 451,00 €	214 141,20 €
TP ROLLAND	140 849,10 €	42 015,00 €	182 864,10 €	219 436,92 €
SEETP	281 919,37 €	46 511,00 €	328 430,37 €	394 116,44 €
BORNE TP	152 132,00 €	56 855,00 €	208 987,00 €	250 784,40 €
ID'VIA	144 937,70 €	45 691,60 €	190 629,30 €	228 755,16 €
TP DE L'ONDAINE	123 496,40 €	33 492,00 €	156 988,40 €	188 386,08 €
PAYSAGES DU PILAT	122 078,60 €	32 139,00 €	154 217,60 €	185 061,12 €

Selon le rapport d'analyse des offres joint en annexe, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- RETIENT l'offre de l'entreprise Paysages du Pilat la moins disante et la mieux classée pour un montant de 122 078,60 € pour le marché de base ;
- AUTORISE le maire à signer le marché.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIF AUX, le 22 mars 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX